

## COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

### PROCÈS-VERBAL

1<sup>ère</sup> séance – 23 février 2022 – 18 h à 18 h 37

Vidéoconférence - Zoom

## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### PRÉSENCES :

#### Membres

Madame Isabelle N. Miron – Présidente et conseillère municipale  
Monsieur Steven Boivin – Vice-président et conseiller municipal  
Monsieur Louis-Antoine Blanchette – Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais  
Madame Magdalena Berthet – Membre citoyenne  
Madame Milena Casas Tovar – Héritage colombien  
Madame Mona Kiame – Membre citoyenne  
Monsieur Yvon Leclerc – Membre citoyen

#### Secrétaire

Madame Véronique Leduc – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

#### Ressources internes

Madame Anick Fortin – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
Madame Sonia Blouin – Service des arts, de la culture et des lettres  
Madame Carole Laguë – Service des arts, de la culture et des lettres  
Madame Josée Bellemare – Service des arts, de la culture et des lettres  
Madame Catherine Bellemare – Centre de services de Hull  
Monsieur Thierry Belinga – Service de l’urbanisme et du développement durable

---

*La séance débute à 18 h.*

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Isabelle N. Miron souhaite la bienvenue à tous à cette première séance de l’année 2022.

#### 2. Adoption de l’ordre du jour

*Il est proposé par madame Milena Casas Tovar  
Appuyé par monsieur Louis-Antoine Blanchette*

*Et résolu que cette Commission adopte l’ordre du jour de la présente séance tel que soumis.*

*Adoptée*

#### 3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021

Le suivi au procès-verbal est inscrit à l’ordre du jour de la séance huis clos : principes directeurs pour la mise à jour des Fonds de soutien relevant du Service des arts, de la culture et des lettres.

#### 4. Questions des citoyennes et citoyens

Aucune question n’a été adressée à la Commission.

#### 5. Présentation – Nouveau plan de travail de la Commission

Madame Josée Bellemare présente la proposition du plan de travail 2022 de la Commission ainsi que les ajouts et modifications apportés au plan.

Les membres s’entendent pour dire que l’ajout de la mise à jour de la Politique culturelle est une bonne nouvelle.

Monsieur Boivin soulève que, lors de la réflexion en lien avec le soutien à la création et à la rétention des artistes, il sera important de tenir compte des artisans qui sont également des artistes. Il rappelle aux membres qu'en 2021, monsieur Gilles Carpentier avait mentionné de réfléchir à la pertinence de reconnaître les artistes comme des entrepreneurs. Il souhaite que ce point ne soit pas oublié dans les travaux de la Commission. Il mentionne également l'importance de se doter d'une vision commune de la culture à Gatineau en impliquant d'autres comités et commissions dans la réflexion dans un souci de transversalité.

Il est également soulevé que pour le soutien à la création et la rétention des artistes il serait pertinent de réfléchir à comment faire mieux connaître le talent des jeunes artistes et de leur donner le goût de poursuivre et de contribuer à la relève.

Monsieur Blanchette soulève l'importance de réfléchir sur la possibilité d'utiliser la culture comme moteur économique dans le plan de relance du centre-ville suite aux conséquences économiques liées à la pandémie.

Les membres proposent que les activités prévues dans le plan de travail soient échelonnées sur une période de deux ans, soit de 2022 et 2023.

#### **CP-CACLP-2022-01**

*La Commission recommande au conseil municipal l'adoption du plan de travail 2022-2023 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.*

*Il est proposé par monsieur Steven Boivin  
Appuyé par madame Magdalena Berthet*

*Adoptée*

### **6. Démarche de renouvellement de la Politique culturelle**

Madame Josée Bellemare explique que suite aux discussions de la séance du 15 septembre 2021, des travaux de préparation ont été entamés par le Service des arts, de la culture et des lettres en lien avec une proposition de démarche pour la mise à jour de la Politique culturelle. Le tout peut être présenté aux membres à la prochaine séance si la présidence le souhaite afin d'obtenir leurs commentaires et leur contribution. Elle ajoute que trois points principaux ont été discutés, soit la gouvernance, pour lequel des comparatifs ont été faits avec différentes villes, la durée de la démarche de mise à jour, qui est normalement entre 15 et 24 mois, ainsi que l'échéancier et les ressources nécessaires pour mener à bien la démarche.

Madame Miron rappelle que la Ville peut obtenir du soutien externe pour la mise à jour de politiques. Madame Josée Bellemare confirme que le Réseau Les Arts et la Ville a été interpellé à ce sujet et qu'un accompagnement est possible et que l'implication de la communauté est une opportunité de mobilisation des différents acteurs impliqués dans le milieu.

### **7. Enveloppes budgétaires disponibles pour la relance du centre-ville**

Madame Josée Bellemare informe les membres que de nouvelles enveloppes budgétaires ont été votées lors de l'étude du budget 2023 au conseil municipal, et ce pour les années 2022 à 2024. Le but visé est de soutenir davantage de projets et des projets de plus grandes envergures.

### **8. Organismes que la Commission souhaiterait recevoir au courant de l'année**

Les organismes sont invités à se manifester et à venir présenter leurs projets à la Commission.

Il est souhaité de recevoir des organismes de toutes disciplines, mais aussi de tous les secteurs de la ville.

**9. Tour de table : Bons coups culturels**

Isabelle N. Miron

Musée Régional, résidence d'artistes à Ottawa et Folklore Outaouais.

Louis-Antoine Blanchette

Exposition à la Galerie Montcalm et à la Galerie UQO

Josée Bellemare

Webdiffusion du Mois du patrimoine par la Ville de Gatineau et le film Drive my car

**10. Varia**

Aucun point au varia.

**11. Prochaine séance : 30 mars 2022**

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine aura lieu le 30 mars 2022.

**12. Levée de la séance**

*Il est proposé par madame Mona Kiame*

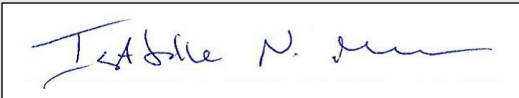

*Appuyé par madame Milena Casas Tovar*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 18 h 37.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENTE MADAME ISABELLE N. MIRON	SECRÉTAIRE MADAME VÉRONIQUE LEDUC